

Après lecture de la motion, l'hon. monsieur commence à parler en français, quand l'hon. M. ROSS lui demande de s'exprimer en anglais.

L'HON. M. LETELLIER DE ST. JUST.— Nous avons deux ministres dans la chambre ; l'un parle de préférence le français et l'autre l'anglais. L'Hon. premier ministre devrait, à mon avis, parler français et son collègue anglais.

L'HON. SIR E. P. TACHÉ.— Comme plusieurs membres anglais ne comprennent pas du tout le français, et que presque tous les membres français comprennent l'anglais, je parlerai dans cette dernière langue.

En proposant cette adresse, je sens qu'il est de mon devoir de commencer par quelques observations préliminaires et de faire connaître pleinement les raisons qui m'ont engagé à assumer la grave responsabilité de soumettre cette mesure à la chambre et au pays. Ces raisons sont de deux sortes : les premières se rapportent aux mérites intrinsèques du projet lui-même, dépourvues de toutes autres considérations ; les secondes se rapportent au règlement des difficultés intérieures qui, depuis plusieurs années, ont troublé le pays, et aux moyens que nous pouvons ou devons employer pour y établir la bonne entente, l'harmonie et la concorde. J'entrerai d'abord dans la considération des mérites intrinsèques du projet de confédération, et je dirai que si nous désirons rester unis à l'empire britannique et conserver intactes nos institutions, nos lois et même les souvenirs du passé, nous devons appuyer cette mesure. Si nous laissons passer, sans en profiter, l'occasion qui se présente d'elle-même, aujourd'hui, nous serions lancés, bon gré malgré, dans l'Union Américaine par la violence, ou bien nous nous trouverions placés sur un plan incliné qui nous y conduirait insensiblement. Dans l'un ou l'autre cas, le résultat serait le même. Dans notre condition présente, nous ne continuerions pas longtemps d'exister comme colonie anglaise. Pour soutenir cette proposition, je pense qu'il suffit de jeter les yeux sur l'état actuel du Canada, son étendue, ses moyens de communication intérieure, naturels ou artificiels, ses ressources agricoles et minérales, sa position géographique et son climat. L'étendue du territoire canadien n'est peut-être pas bien définie, mais elle est suffisamment connue pour me mettre en position de dire que ce territoire est aussi considérable que celui de bien des empires Européens, et plus grand que la France ou l'Autriche. La

partie cultivée, comparée à sa superficie, n'est en quelque sorte que le littoral de la mer comparé à la mer elle-même. Nous avons de vastes forêts qui ne sont pas encore ouvertes ni occupées, et cependant, nous avons une population de plus de deux millions et demi d'âmes. Avec une telle étendue de territoire et un sol si fertile, je n'ai pas le moindre doute qu'en moins d'un demi siècle le Canada comprendra une population égale à celle des plus grands empires de l'ancien monde. Pour ce qui est de nos communications intérieures, naturelles ou artificielles, il y a le noble Saint-Laurent qui, à juste titre, peut être appelé le père des fleuves, car son cours navigable est plus long que celui d'aucun autre fleuve du monde. Quelques uns de ses tributaires, qui s'étendent dans l'intérieur, sont plus grands que les fleuves les plus importants d'Europe ; et, quant à ses lacs, on ne pourrait en trouver de semblables ailleurs, surtout en vue des facilités qu'ils offrent au commerce. Les minéraux du Canada, dont l'exploitation ne fait encore que commencer à attirer l'attention, sont des plus précieux, et des hommes pratiques affirment qu'ils ont une plus grande valeur que les plus riches régions aurifères. Quant à nos voies de communication artificielle, nos canaux sont sur une échelle qui n'est égale ni en Amérique ni dans aucune partie du monde. Notre système de chemins de fer, eu égard à nos moyens et à notre population, est aussi étendu que possible. Cependant, avec tous ces moyens naturels et acquis, je suis en droit de dire que nous ne pourrions devenir une grande nation. Nous sommes placés sous le coup d'un désavantage qui nous empêche absolument de le devenir, et je défie qui que ce soit de prendre une carte du monde et de m'indiquer une seule grande nation qui n'ait pas de ports de mer qui lui soient ouverts tout le long de l'année. Le Canada ne possède pas ces avantages, et il se trouve comme emprisonné, pour ainsi dire, pendant cinq mois dans des glaces que tous les appareils à vapeur que le génie humain réussirait à inventer ne pourraient surmonter. Et aussi longtemps que cet état de choses se continuera, nous devons nous résigner à demeurer un peuple peu important qui, à tout instant, peut être assailli et envahi par un autre peuple plus favorablement situé que nous le sommes à cet égard. Le Canada, de fait, est précisément dans la position d'un cultivateur qui se tiendrait sur un point élevé de sa propriété, d'où il peut voir tout à l'entour de lui des champs fertiles, des cours d'eau, des bois et